
CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Lundi 9 Mai 2011

A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Lundi 09 Mai 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique (Pouvoir à Y.Mahé)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Lundi 9 Mai 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

III – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Conformément aux textes et aux articles 20 et 21 des statuts de l'Institution, il est créé une Commission d'Appel d'Offres qui est constituée :

- du Président de l'Institution,
- de deux membres titulaires,
- de deux membres suppléants,
- de toute personne qualifiée prévue par le Code des Marchés Publics.

Il est donc procédé à un vote à bulletins secrets pour désigner les deux membres titulaires et les deux membres suppléants.

1. Election des deux membres titulaires

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- | | | |
|----------------------------|---|---------|
| - VOTANTS | : | 11 |
| - BULLETINS BLANCS OU NULS | : | - |
| - SUFFRAGES EXPRIMES | : | 11 |
| - Ont obtenu : | | |
| M. Joseph BROHAN | : | 11 voix |
| M. Jean-François GUERIN | : | 11 voix |

MM. Joseph BROHAN et Jean-François GUERIN sont élus membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.



INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

REQU
09.05.11
PREF 44

2. Election des deux membres suppléants :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 11
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu M. Yvon MAHE : 11 voix
M. Alain GUIHARD : 11 voix

MM. Yvon MAHE et Alain GUIHARD sont élus membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

Pour extrait conforme
Le Président,

Philippe BONNIN